



LABORATOIRE D'HISTOIRE DES THÉORIES LINGUISTIQUES

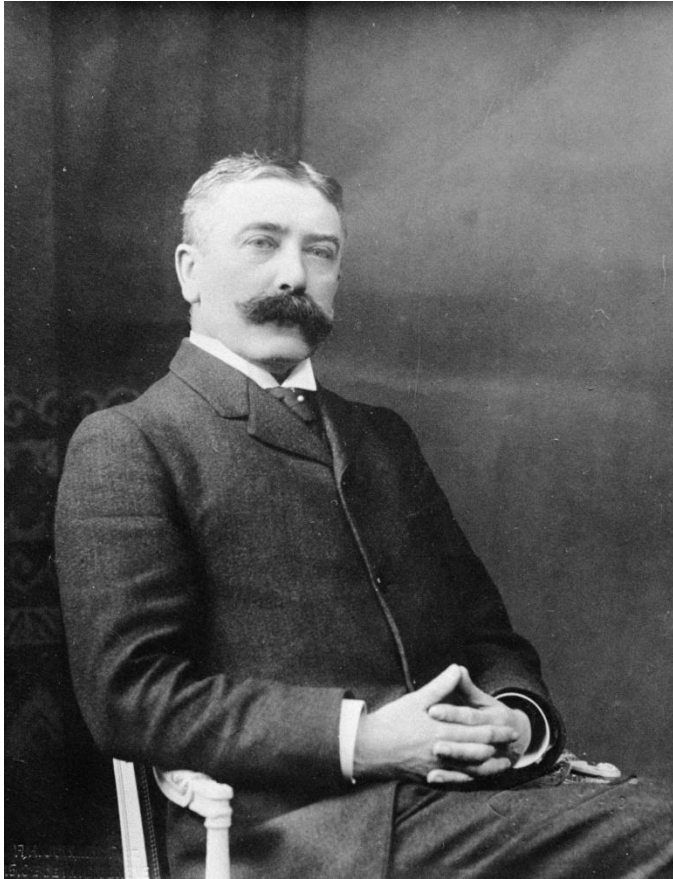
Séminaire-atelier de lecture
« La reconstruction »
08 février 2022

Ferdinand de Saussure :
**« Le lien qu'on établit entre les choses
préexiste *aux choses elles-mêmes* et sert à
les déterminer »**

Pierre-Yves Testenoire

Sorbonne Université / Histoire des Théories Linguistiques

- Les textes que Saussure a publiés ne sont plus lus aujourd'hui.
- Les textes de Saussure qu'on lit aujourd'hui n'ont pas été publiés par lui.



Publications scientifiques

- (1878) *Mémoire sur le système primitif des voyelles indo-européennes*
- (1880) *De l'emploi du génitif absolu en sanskrit*
- Une soixantaine d'articles et de notices étymologiques, parmi lesquels :
 - (1884) « Un loi rythmique de la langue grecque »
 - (1889) « Sur un point de la phonétique des consonnes en indo-européen »
 - (1894) « A propos de l'accentuation lituanienne »

Le commencement de mon article sur l'intonation va paraître. Le 2d article terminera ce que je veux dire sur l'intonation et contiendra 2° mes remarques sur l'accentuation, ainsi que sur *l'intonation lette*, qui est (vous l'ai-je dit ?) un effet de *l'accentuation - sans rapport avec l'intonation* lituanienne !! Mais je suis bien dégoûté de tout cela, et de la difficulté qu'il y a en général à écrire seulement dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage. Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en plus à la fois l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste *ce qu'il fait* ; en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue ; et en même temps l'assez grande vanité de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique.

C'est, en dernière analyse, seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes autres comme appartenant à certain peuple ayant certaines origines, c'est ce côté presque ethnographique, qui conserve pour moi un intérêt : et précisément je n'ai plus le plaisir de pouvoir me livrer à cette étude sans arrière-pensée, et de jouir du fait particulier tenant à un milieu particulier.

Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réforme, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique, quoique je n'aie pas de plus cher vœu que de n'avoir pas à m'occuper de la langue en général.

Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque. Et ce n'est qu'après cela, je l'avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé.

F. de Saussure, lettres à Antoine Meillet, 4 janvier 1894, éd. E. Benveniste, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 24, 1964, p. 95.

1. La constitution du corpus saussurien

Configuration particulière :

- Un savant reconnu comme un génie et un enseignant d'exception de son vivant
- Un « non-publiant »
- L'existence connue de projets inachevés

>> Saussure (1916), *Cours de linguistique générale*, éd. Ch. Bally et A. Sechehaye, Paris, Payot.

- Robert Godel (1957), *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale*, Genève, Droz.
 - Rudolf Engler (1968-1974), *Edition critique du Cours de linguistique générale*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
 - Tullio De Mauro ([1967] 1972), *Edition du Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- « Cette édition est la synthèse, non l'antithèse du *Cours de linguistique générale* (CLG) et de ses sources » (Engler 1968 : IX).

- Saussure (1986) *Le leggende germaniche*, éd. A. Marinetti & M. Meli, Este, Zielo.
- Saussure (1990), « Le sens du mot (Ms. fr. 3970/c). Cours de morphologie indo-européenne », éd. par F. Angeli et C. Vallini, *AION* 12, p. 365-424.
- Saussure (1995), *Phonétique*, éd. M.P. Marchese, Florence, Unipress.
- Saussure (2002), *Ecrits de linguistique générale*, éd. S. Bouquet & R. Engler, Paris, Gallimard.
- Saussure (2005) « Notes préparatoires pour le cours de Linguistique générale 1910-1911 » éd. D. Gambarara, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 58, p. 88-290.
- Saussure (2011), *Science du langage. De la double essence du langage*, éd. R. Amacker, Genève, Droz.
- Saussure (2013), *Anagrammes homériques*, éd. P.Y. Testenoire, Limoges, Lambert Lucas.

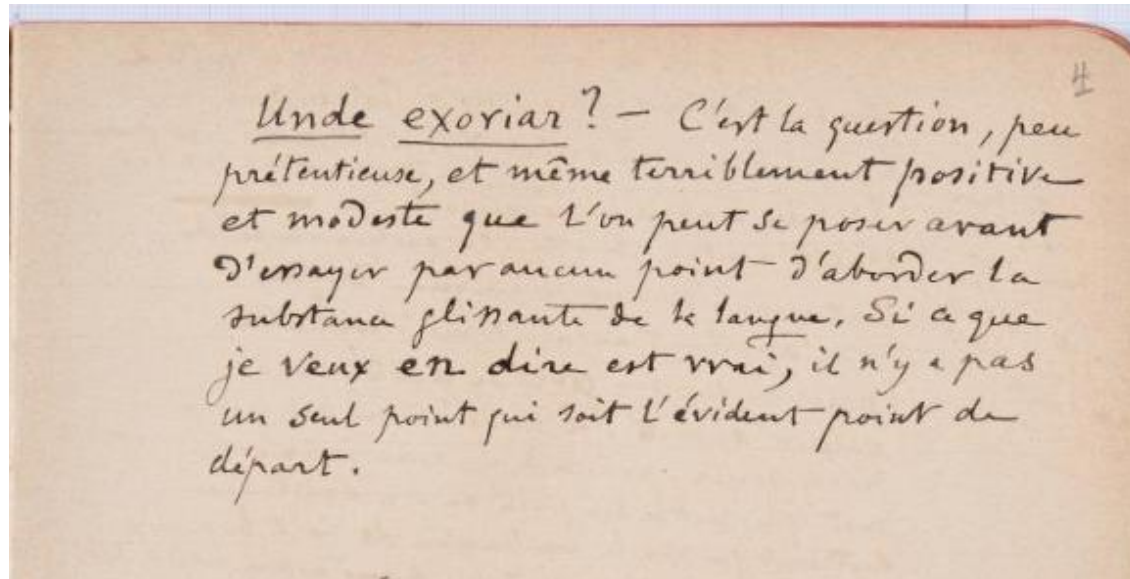
« ... un livre où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque... »

- *Essence double du langage / Science du langage* (1891-1892)
- *Status et Motus* (1893-1894)
- *Notes Item / Aphorismes* (1898-1903)

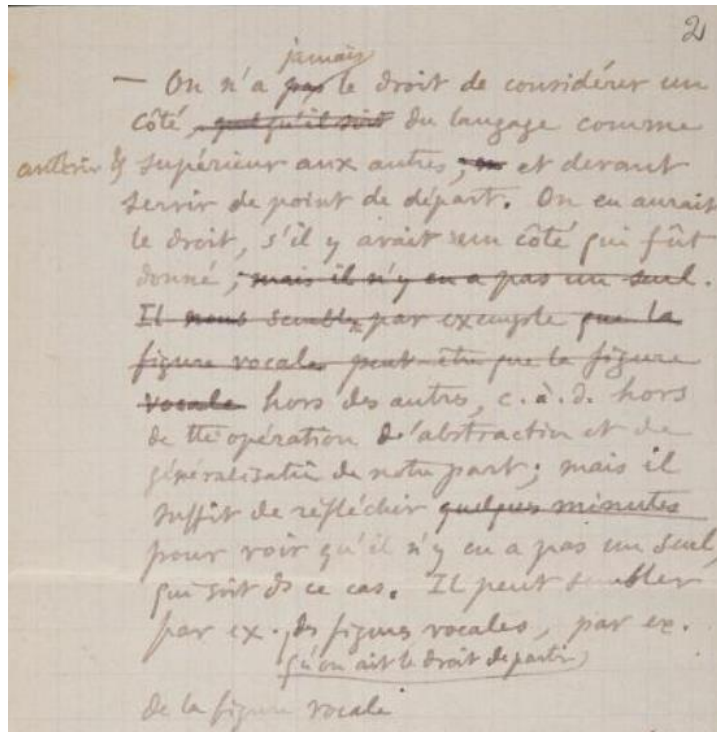
- Notes des cours de linguistique générale (1907-1911)

2. Le point de vue comme point de départ

Unde exoriar ? – C'est la question, peu prétentieuse, et même terriblement positive et modeste que l'on peut se poser avant d'essayer par aucun point d'aborder la substance glissante de la langue. Si ce que je veux en dire est vrai, il n'y a pas un seul point qui soit l'évident point de départ.



Saussure, BGE Ms. fr. 3952/4b, f°4 (détail) (Saussure 2002 : 181)

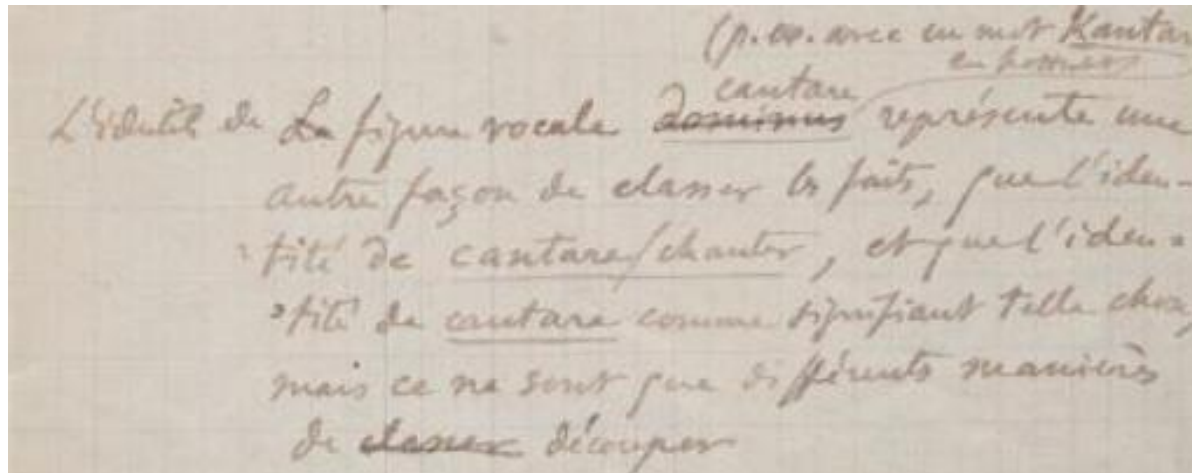


Saussure, BGE Ms. fr. 3951/9, f°2 (détail)

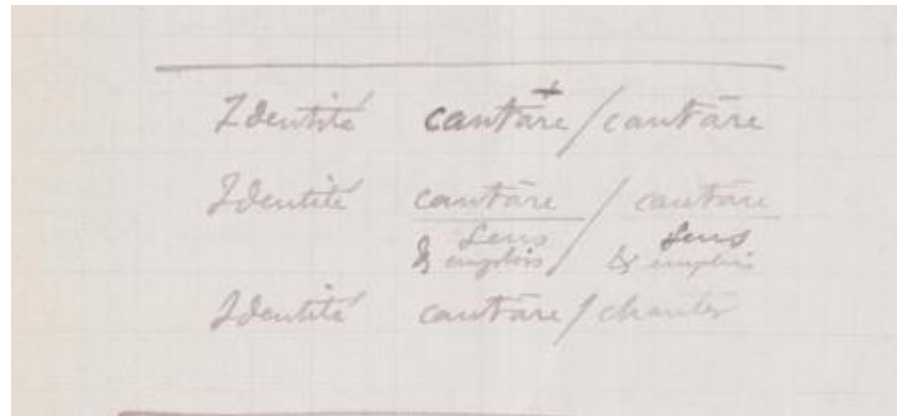
On n'a jamais le droit de considérer un côté du langage comme antérieur et supérieur aux autres et devant servir de point de départ. On en aurait le droit s'il y avait un côté qui fût donné hors des autres, c'est-à-dire hors de toute opération d'abstraction et de généralisation de notre part ; mais il suffit de réfléchir pour voir qu'il n'y en a pas un seul qui soit dans ce cas. Il peut sembler, par exemple, qu'on ait le droit de partir des figures vocales.

En admettant par exemple que nous sachions quelle formule donner au milieu du système grec à la valeur *vu* et en français à la valeur *nu*, il est évident que la figure vocale *nü* existait hors de toute valeur et de tout idiome, hors de tout lieu, de tout temps et de toute circonstance. Sans même savoir si elle correspond à un mot grec ou à un mot français. Elle existe parce que nous la déclarons identique à elle-même sans invocation tacite d'un *point de vue* : autrement, nous pourrions tout aussi bien déclarer identique à lui-même *cantare* : *chanter*. Nous faisons donc tacitement appel, pour proclamer l'existence de *nü*, au jugement d'identité prononcé par l'oreille, de même que nous faisons appel, pour affirmer l'existence unie de *cantare* et *chanter*, à une autre espèce d'identité, découlant d'un autre ordre de jugements ; mais dans aucun cas nous ne cessons de recourir à une opération très positive de l'esprit : l'illusion des choses qui seraient naturellement données dans le langage est très profonde.

L'identité de la figure vocale *cantare*, par exemple, avec un mot *kantare* en hottentot représente une autre façon de classer les faits que l'identité de *cantare* / *chanter*, et que l'identité de *cantare* comme signifiant telle chose ; mais ce ne sont que différentes manières de découper.



Saussure, BGE Ms. fr. 3951/9, f°2 (détail)



Saussure, BGE Ms. fr.
3951/9, f°6 (détail)

**Identité
phonique**

**Identité
synchronique**

**Identité
diachronique**

Cantare

Cantare (sens et emploi)

Cantare

Kantare (hottentot)

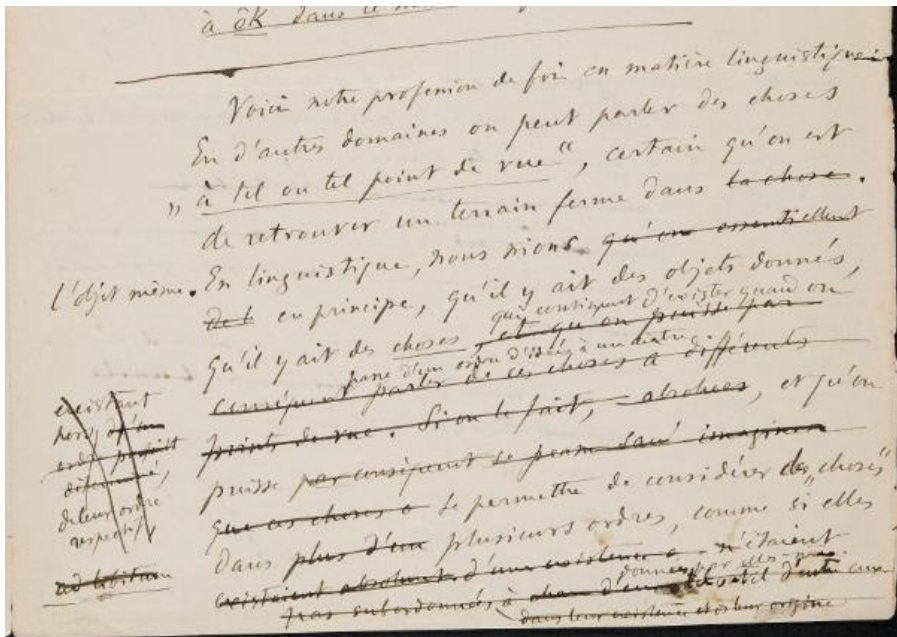
Cantare (sens et emploi)

Chanter

Sur quoi faisons-nous reposer l'identité de calidus et de chaud (šo) ? Ou bien de despectus avec dépit ? La chaîne phonique ⟨dans ces deux derniers mots⟩ est différente, la signification est loin d'être identique. En quoi consiste-t-elle, cette identité ? ⟨Mais ne nous imaginons pas que là soit la grande question :⟩ il est aussi intéressant de se demander sur quoi nous faisons reposer l'affirmation de l'identité de « Messieurs » et « Messieurs » ! ⟨Assurément il y a là deux actes successifs ! Il faut se référer à un lien quelconque. Quel est-il ?⟩

Il s'agit d'une identité à peu près la même que si je parle de l'identité du train express de 12h50 et de 5h pour Naples. Peut paraître paradoxal : matière phonique différente ! Mais dans Messieurs prononcé deux fois c'est la même chose : ⟨j'ai dû renouveler la matière !⟩ Donc ce n'est pas une identité quelconque qui est sous la main. (CLG/E , 1759-1784 II R 38-39)

- « L'oreille dira son mot, et dans la plupart des cas déclarera qu'elle a reçu une impression d'ensemble rappelant en effet le nom ou le mot qui est en cause et qui domine ordinairement le passage. » (Lettre à C. Bally, 31 août 1906, Amacker 1994 : 117).
- « Un tétrasyllabe commençant par α-, ou αγ-, et offrant pour l'oreille des points communs intéressants avec Ἀγαμέμνων par la répétition de la même consonne devant deux syllables » (Saussure 2013 : 245)
- « Obs. Il faut rendre cette justice à ἔπος que, remis dans le contexte τοῦτο ἔπος, il devient beaucoup plus efficace lui-même pour rappeler ⟨à l'oreille⟩ le passage phonique -οπε-. » (Saussure 2013 : 272)



Saussure, BGE Ms. fr. 3951/9, f°8 (détail)

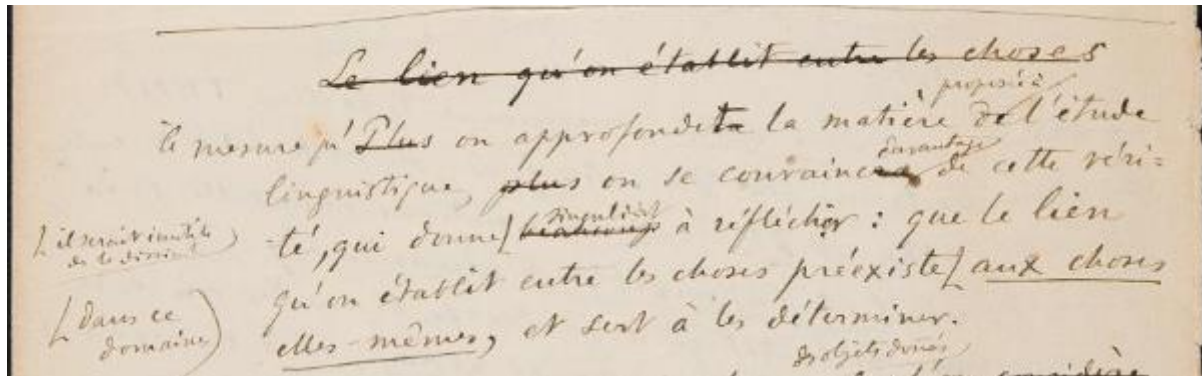
Voici notre profession de foi en matière linguistique : En d'autres domaines, on peut parler des choses « à tel ou tel point de vue », certain qu'on est de retrouver un terrain ferme dans l'objet même. En linguistique, nous nions en principe qu'il y ait des objets donnés, qu'il y ait des choses qui continuent d'exister quand on passe d'un ordre d'idées à un autre, et qu'on puisse par conséquent se permettre de considérer des « choses » dans plusieurs ordres, comme si elles étaient données par elles-mêmes.

Le point de vue crée l'objet est à la fois :

>> une critique du naturalisme linguistique

>> une critique de l'historicisme

A mesure qu'on approfondit la matière proposée à l'étude linguistique, on se convainc davantage de cette vérité qui donne, il serait inutile de le dissimuler, singulièrement à réfléchir : que le lien qu'on établit entre les choses préexiste, dans ce domaine, *aux choses elles-mêmes*, et sert à les déterminer.



>> Conception du système

Saussure, BGE Ms. fr. 3951/9, f°7 (détail)

>> Rôle du « sujet parlant »

Les figures vocales qui servent de signes n'existent pas [...] dans la langue instantanée. Elles existent à ce moment pour le physicien, pour le physiologiste, non pour le linguiste ni pour le sujet parlant. (Saussure 2002 : 73 = Saussure 2011 : 80)

On appelle *forme* une figure vocale qui est déterminée *pour la conscience des sujets parlants*. (La seconde mention est en réalité superflue parce qu'il *n'existe* rien que ce qui existe pour la conscience ; donc si une figure vocale *est* déterminée, c'est qu'elle l'est pour)

Par quoi cette figure vocale est-elle *déterminée* pour la conscience des sujets parlants ?

1° Est-ce, <...> l'imaginer au premier abord [par la succession identique de sons identiques], par les sons qui s'y trouvent ? – Nullement. Un homme habitant le *Cher* peut passer sa vie sans se rendre compte que ce nom de son département ne diffère pas, en ses sons, du mot qu'il prononce dans *cher ami*. (Différents exemples). (Saussure 2002 : 49 = Saussure 2011 : 133-134)

2e cours :

Dans l'ordre synchronique il n'y a qu'une variété et qu'une méthode possible [...] : observer ce qui est ressenti par les sujets parlants.
(CLG/E, 1503-1504 II R 85)

3e cours :

La linguistique statique s'occupera de rapports logiques et psychologiques <entre termes> coexistants <tels qu'ils sont> aperçus par la même conscience collective (dont du reste une conscience individuelle peut donner l'image - chacun de nous a en soi la langue) et formant un système.

Maintenant la linguistique évolutive s'occupera de rapports entre termes successifs se remplaçant les uns les autres, non soumis à une même conscience et ne formant pas entre eux de système.

(CLG/E, 1660-1661 III C 362)

MERCI DE VOTRE
ATTENTION
